

Etaient Présents

M. Christian PICARD, M Jean-Luc SAUVAGE, M. Romuald BOUTELEUX, M. DELAPORTE Ph., Me Delphine LUPART,
M. Gérard LEPERE, M. Michel SAROT, M. Christophe RINGARD, M. Philippe POUPART, Me Virginie VALLIENNE

Absents

M. Christophe SERGENT (pouvoir à M. Philippe DELAPORTE)
Mme Stéphanie LAURENT (pouvoir à Me Delphine LUPART)
Melle Caroline LAUMON (pouvoir à M. Christian PICARD)
M Mickaël JACQUART (pouvoir à M Jean-Luc SAUVAGE)
M. Alexandre DEMONCHY (pouvoir à M. Gérard LEPERE)

Madame LUPART Delphine sera secrétaire de séance.

Ouverture de séance à 19H00

Ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu C.M. du 02 novembre 2020
- Délibération budgétaire, décision modificative du compte 21 au compte 204, pour 200 000€
- Délibération désignation du Maire délégué à Estrées
- Délibération pour la Commission intercommunale interdépartementale d'aménagement foncier
- Informations sur les Elections 2021
- Achat d'un ordinateur Portable, pour installation d'un Bureau du SISCO, à l'étage de la Mairie avec prêt du matériel, imprimante Brother et ordinateur Portable ACER.
- Distribution des jouets aux enfants de la Commune
- Projet vestiaire Employé Communal
- Arrêté de non opposition pouvoir de Police à la C.C.H.S.
- Point sur cinq mois de Conseil Municipal
- Questions diverses

Approbation du Compte Rendu du C.M du 02 novembre 2020

Le compte rendu reçu avec la convocation a été modifié suite aux remarques de Monsieur Philippe POUPART concernant les 15000 € en moins dans le budget du SISCO.

De ce fait, Monsieur Christophe RINGARD demande des précisions dans le fonctionnement du SISCO. Du fait qu'il y ai moins d'enfants, le budget voté par l'ancien président avait été revu à la baisse, ce budget est au prorata des communes et du nombre des habitants.

Vote à main levée : 14 Pour et 1 Abstention (Monsieur Romuald BOUTELEUX)

Délibération budgétaire, décision modificative du compte 21 au compte 204 pour 200 000€

M Christian PICARD expose le fait que pour régler la facture de l'enfouissement de la ligne électrique il faut modifier le budget du compte 21 au compte 204 pour un montant de 200 000€.

Vote à main levée à l'unanimité

Délibération désignation du maire délégué à Estrées

Lors du vote du 1^{er} adjoint en juillet 2020, Monsieur Christian PICARD avait omis de dire que le 1^{er} adjoint était le délégué de la commune d'Estrées. Seul un adjoint peut être élu.

Monsieur Jean Luc SAUVAGE est le seul candidat à se présenter.

Les accesseurs sont M Christophe RINGARD et M Michel SAROT.

Vote à bulletin secret (15 exprimés)

13 Pour M. Jean Luc SAUVAGE

1 Pour Mme Stéphanie LAURENT

1 blanc

Monsieur Jean Luc SAUVAGE est élu Maire délégué à Estrées.

Délibération pour la Commission Intercommunale Interdépartementale d'aménagement foncier

M Jean Luc SAUVAGE expose que ce sujet est en rapport avec le remembrement suite au projet Canal Seine Nord. Le président de la commission est soit le Maire ou quelqu'un de désigné par le Maire. M Christian PICARD désigne M Jean Luc SAUVAGE comme président de cette commission.

Cette commission est composée uniquement de propriétaires non bâties.

La chambre d'agriculture nomme 2 délégués et 1 suppléant pour chaque commune (pour information en 2014 c'était M Delattre, M Duyck R et M Rabier)

A ce jour suite à la parution dans le courrier picard et l'affichage en mairie, 4 personnes (propriétaires de terres non bâties mais pas exploitants) se sont proposées : M Rémy VICAINÉ, Mme Anne VERBRUGGE, M Dominique BRASSEUR et M Michel SAROT)

Les accesseurs sont M Christophe RINGARD et M Philippe POUPART.

Vote à bulletin secret.

Délégués : M VICAINÉ : 11 voix Mme VERBRUGGE : 1 voix M BRASSEUR : 3 voix M SAROT : 11 voix

Suppléant : M VICAINÉ : 0 voix Mme VERBRUGGE : 4 voix M BRASSEUR : 7 voix M SAROT : 2 voix

Blancs : 2

Elus délégué : M VICAINÉ et M SAROT

Elu suppléant : M BRASSEUR

Informations sur les élections 2021

Les dates des prochaines élections ne sont pas fixées à l'heure actuelle compte tenu du contexte sanitaire mais il est prévu de voter le même jour pour les régionales et les départementales. Les bureaux de vote seront dédoublés (vote dans la petite et dans la grande). La commune possède déjà les deux urnes.

Mais il a fallu acheter 6 tableaux d'affichage (1 panneau pour 2 candidats), le coût est de 1054.80€ TTC. Ces panneaux seront installés en face du dortoir.

Achat d'un ordinateur Portable, pour installation d'un Bureau du SISCO, à l'étage de la Mairie avec prêt du matériel, imprimante Brother et ordinateur Portable ACER

L'ordinateur portable ainsi que l'imprimante Brother a été prêté au SISCO. Le bureau du SISCO est situé à l'étage dans l'ancien bureau du maire, il est équipé d'un bureau, rangement et branchement internet.

Un nouvel ordinateur a été acheté chez Leclerc au prix de 499€ (en promotion)

Distribution des jouets aux enfants de la Commune

M VAN EECKE a mis à la disposition de la commune une calèche. Celle-ci passera dans la commune de Mons ce mercredi avec départ à l'église, ensuite au terrain de foot et enfin dans la rue des Proies.

Pour les enfants non présents ce mercredi, une permanence se tiendra en mairie afin de récupérer les jouets des enfants.

Projet vestiaire Employé Communal

L'employé communal aura son bâtiment mais il n'y a pas de vestiaire prévu. M Christian PICARD propose de faire ce vestiaire dans la maison à côté de la future garderie. Le projet a été élaboré avec l'aide de Guillaume, il est prévu une douche, WC et pièce pour se changer.

Ce sujet sera revu lors de la prochaine réunion de commission travaux.

Arrêté de non opposition pouvoir de Police à la C.C.H.S.

La Communauté de communes se sépare de la compétence des trottoirs mais garde celle des routes. Nous devons prendre une délibération pour les autoriser à faire des devis.

Vote à main levée : pour à l'unanimité

Point sur cinq mois de Conseil Municipal

Monsieur Christian PICARD fait un point des 5 mois de conseil. Il évoque un dysfonctionnement au sein du conseil. Il espère une année 2021 mieux que celle de 2020 sinon il prendra des mesures avec les informations prises de la sous-préfecture. II

remet à chaque conseiller son discours ainsi que les règles de fonctionnement du conseil municipal et des commissions municipales.

Informations

- M Christian PICARD signale que le contrat de Madame BLONDEAU ne sera pas reconduit du fait qu'elle soit titularisé à Marchélepot, il prend fin au 31/12/2020.
- M Christian PICARD ainsi que Mme Stéphanie LAURENT et M Jean Luc SAUVAGE ont reçu Mme LOUIS qui a postulé au poste de secrétaire, elle est actuellement en formation secrétaire de mairie jusqu'au 14 janvier 2021, elle a une formation en comptabilité et a travaillé dans un EHPAD.

- Point sur les travaux :

La taille des arbres au terrain multisports sera faite en janvier (Degroot : 2090€, Breuil : 1800€, ESAT Allaines : 1300€)
La mairie est dans l'attente de devis pour installer un CANDELABRE autonome dans la rue de l'aérodrome et dans la rue de la Ballastière.

Des devis ont été reçus pour la rue de l'aérodrome : 140 m2 de macadam avec grattage de la route (Pichard : 12162€, Zientek : 6350€, Allard : 5000€).

- La proposition d'achat de la licence (3000€) a été acceptée.
- Melle DUVERCHIN a été prise en stage de découverte de février à juin, elle accompagnera Guillaume dans ses tâches.

Questions diverses

Me Delphine LUPART fait le point sur le CCAS. A ce jour, le CCAS a fait établir 12 bons alimentaires pour un aîné de plus de 65 ans, 1 bon pour un couple aîné et 3 bons pour personnes en détresse. Le CCAS est en train d'émettre les fermages des terres depuis 2018.

M Christophe RINGARD fait remonter les remerciements et la satisfaction des aînés pour leur colis distribué samedi 12 décembre. Il évoque aussi le fait que beaucoup de maisons sont illuminées cette année comparé aux années précédentes. Pour l'année 2021, il faudra mieux organiser la distribution des colis aînés (certains conseillers n'étaient pas disponibles vendredi soir pour les récupérer mais pouvaient les distribuer durant le weekend).

M Michel SAROT évoque que la société BONDUELLE va faire abattre les arbres du côté des marais, il faudrait en profiter pour faire abattre les peupliers pour replanter d'autres arbres.

M Philippe POUPART évoque un manque de communication :

- il participe à 6 commissions, seule la commission CCAS tourne correctement, pour les autres il n'est pas forcément convié
- il a demandé des réunions commission travaux pour le projet garderie mais il n'a pas été entendu
- il apprécie les petits SMS de M Christian PICARD
- il ne connaît pas les bénéficiaires des colis des aînés et les jouets des enfants
- il ne sait pas si de nouvelles illuminations de Noël ont été achetées

Il renouève le problème de la vente des tickets cantine, garderie, celle-ci ne peut pas être à la charge du président ni du vice-président

A ce jour, l'association de longue Paume n'a toujours pas reçu la subvention (M Christian PICARD répond que celle-ci a été faite avant le départ de Mme LEMAIRE)

Il revient sur la publication de la page Facebook concernant la lettre du corbeau, il pense que le mot corbeau est mal approprié, ce n'était pas une délation.

Il parle de l'application CITYKOMI, vu la présentation que Mme Stéphanie LAURENT il pensait que les habitants recevraient un SMS or ce n'est pas le cas. Est-il prévu d'en faire la communication auprès des habitants. Seuls ceux inscrits sur la page Facebook connaissent cette application

M Romuald BOUTELEUX évoque :

Il est allé ce jour récupérer les chocolats de Noël des enfants chez Intermarché mais ceux-ci avaient été récupérés samedi. M Christian PICARD lui signale que Mme Stéphanie LAURENT, Mme Virginie VALLIENNE et Mme Delphine LUPART se sont occupées de préparer les colis des enfants samedi après-midi.

Vendredi, le SISCO recevra l'inspecteur académique, il souhaite savoir le nombre d'enfants rentrant en septembre 2021 ainsi qu'une projection sur 3 ans (certains niveaux de classe ont à peine 10 enfants).*

Une secrétaire a été engagée pour le SISCO à partir du 4 janvier (16 heures par mois : le lundi de 14h30 à 18h30).

L'ATSEM madame MANTOVANI Sylvie termine sa carrière, fin de cette semaine. Il demande de disposer de la salle des fêtes afin de lui faire un petit pot de départ pour lui offrir des présents.

Le repas de Noël des enfants du SISCO prévu vendredi a été avancé au jeudi, seul les enfants inscrits régulièrement à la cantine pourront y bénéficier (le repas des employés de BONDUELLE est prévu le même jour).

M Philippe DELAPORTE signale qu'une réunion de commissions travaux sera réalisée première semaine de janvier 2021.
M Jean Luc Sauvage évoque :

Le problème des cambriolages dans le village, une voiture type BMW rôde sur Estrées, la gendarmerie a été prévenue.

Il a rencontré le président de l'AFR : M Marc COLLACHE ce jour. Selon ces propos, l'entretien des chemins de la commune sont à la charge de l'AFR, en contrepartie d'une subvention Communale et de la redevance à l'hectare versée par les riverains de ces chemins. La subvention de la commune a été réduite cette année 2020 mais du fait de la prise de cette information celle-ci sera réétudiée en 2021. Aucun achat de logiciel spécifique à l'AFR n'a été acheté, seul l'achat d'une extension de logiciel LOGICOM a été faite. Les comptes de 2019 et 2020 n'ont pas été validés.

Il faudra constituer une commission appel d'offres (nommer un président, 3 délégués et 3 suppléants). Le projet garderie coûte plus de 90000€, nous devons lancer un appel d'offres national au BO AMP.

La finalisation de l'adhésion de la commune à SOGELINK (plate-forme dématérialisée de la veille législative

Suite à un rendez-vous à Assevillers, il a observé une nouvelle méthode pour nettoyer les trottoirs à voir pour faire l'essai dans notre commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20

A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, scattered across the page. Some signatures are clearly legible, such as 'Sauvage', 'Collache', and 'Delaporte'. Others are more stylized and difficult to read. There is also a signature in blue ink at the bottom right.